L'ACQUISITION DES «ÎLES DE MINGAN», DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

Question nº 584-M. Blouin:

Des pourparlers ou des négociations ont-ils eu lieu entre le gouvernement, plus précisément Parcs-Canada et la Compagnie de la Baie d'Hudson, en vue de se porter acquéreur des Îles de Mingan, présentement la propriété de cette compagnie et situées dans le Golfe Saint-Laurent, à l'ouest du Havre Saint-Pierre?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Aucuns pourparlers ou négociations n'ont eu lieu.

SERVICE PÉNITENTIAIRE CANADIEN—LA RÉMUNÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Question nº 641-M. Stackhouse:

- 1. Combien d'heures supplémentaires ont été payées aux employés du Service pénitentiaire canadien pour les années 1973, 1972 et 1968?
- 2. Combien a été payé aux gardiens?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):

	1968–1969 \$	1972–1973 \$	1973–1974 \$
1.	1,013,000	4,213,855	8,700,000
2.	640,000	3,131,960	5,220,000

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE—LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Question nº 268-M. Nystrom:

- 1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (à ce jour) quelle somme totale l'Énergie atomique du Canada Limitée, a-t-elle consacrée annuellement à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes de l'extérieur à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?
- 2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes de l'extérieur et quelles sommes étaient en cause dans chaque contrat?
- 3. Quels étaient le but de chacun des contrats et le titre de chacun des rapports soumis?

(Le document est déposé.)

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES— LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Question nº 273-M. Nystrom:

- 1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (à ce jour) quelle somme totale le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il consacrée annuellement à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes de l'extérieur à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?
- 2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes de l'extérieur et quelles sommes étaient en cause dans chaque contrat?
- 3. Quels étaient le but de chacun des contrats et le titre de chacun des rapports soumis?

(Le document est déposé.)

Questions orales

(1410)

M. Cossitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, au sujet de plusieurs de mes questions qui attendent depuis longtemps une réponse; leur inscription au Feuilleton remonte à la dernière session. Il y a surtout ma question nº 50 qui sollicite des renseignements au sujet des voyages faits aux frais de l'État par le premier ministre (M. Trudeau) depuis le 30 octobre 1972 et des occasions où le programme de ces voyages prévoyait des discours et des réunions parrainées par le Parti libéral. En deuxième lieu, il y a aussi les questions nº 45, 87, 88 et 89 au sujet de l'exécution de travaux de rénovation coûteux et considérables à la résidence officielle du premier ministre à Ottawa et à sa résidence d'été au lac Harrington. Enfin, je signale au secrétaire parlementaire la question n° 407 présentée à cette session-ci et dans laquelle je m'enquiers au sujet de rapports donnant à entendre que M. Martin O'Connell, premier secrétaire du premier ministre, a consacré du temps du gouvernement dans la circonscription de Scarborough-Est à montrer à des écoliers des photographies du premier ministre.

Le secrétaire parlementaire peut-il assurer la Chambre que les questions que j'ai indiquées et qui attendent depuis longtemps une réponse en obtiendront une avant l'effondrement imminent du gouvernement?

Des voix: Oh, oh!

OUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES POSTES

LA GRÈVE DES POSTIERS—LES MOTIFS DE LA NOMINATION D'UN MÉDIATEUR SPÉCIAL—LE MANDAT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre au sujet du conflit postal. La semaine dernière, le ministre des Postes a dit que les grévistes devaient rentrer au travail avant que le ministère n'accepte de discuter le problème des codeurs. Or, voici qu'un médiateur spécial vient d'être nommé; je demande donc au premier ministre de quel droit ce médiateur a été nommé et par qui.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est un agent spécial, M. Stanley Hart, qui intervient dans le conflit. Je prierais le ministre des Postes de répondre au reste de la question du chef de l'opposition.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, c'est à l'initiative de M. Finkelman que les deux parties ont convenu qu'une tierce personne devrait être invitée à discuter avec elles en vue de trouver une solution au conflit des Postes. C'est donc à l'initiative de M. Finkelman que M. Taylor a été nommé, des réunions ont présentement lieu entre les deux parties et M. Taylor.